

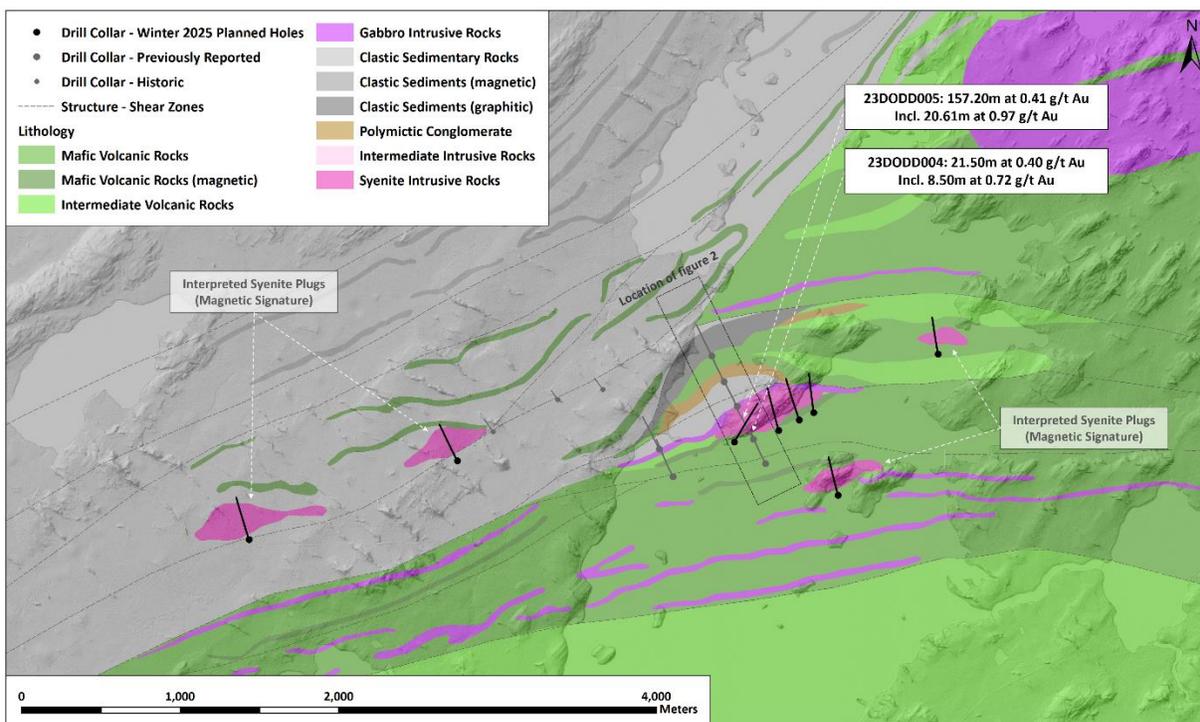
Kenorland débute son programme de forage hivernal 2025 avec le projet Chebistuan, au Québec

Vancouver, Colombie-Britannique, 18 février 2025 – **Kenorland Minerals Ltd.** (TSXV : KLD) (OTCQX : KLDCF) (FSE : 3WQ0) (« **Kenorland** » ou la « **société** ») a le plaisir d'annoncer le début du programme de forage hivernal 2025 avec le projet Chebistuan (le « **projet** »), situé dans la ceinture de roches vertes du nord de l'Abitibi, au Québec, et détenu selon une entente d'exploration avec Newmont Corporation (« **Newmont** »).

Programme d'exploration hivernal du premier trimestre 2025

Le programme d'exploration et le budget de l'hiver 2025 ont été approuvés par Newmont. Ils comptent jusqu'à 3 500 m sur 9 trous de forage dans la zone cible des Deux Orignaux. Cette deuxième phase de forage du programme initial achevée en début 2023, permettra de tester les prolongements latéraux et en aval-pendage de la syénite minéralisée recoupée dans le trou de forage 23DODD005, qui a révélé 157,20 m à 0,41 g/t Au, dont 20,61 m à 0,97 g/t Au (voir le communiqué de presse du 27 juin 2023). Le programme testera également d'autres cibles identifiées comme des culots de syénite potentiels selon certaines caractéristiques géophysiques. Kenorland demeure le gestionnaire du projet et les activités de forage devraient se terminer début mars.

Figure 1. Carte du plan des points saillants du forage Deux Orignaux (déjà signalés) et emplacements prévus des trous de forage

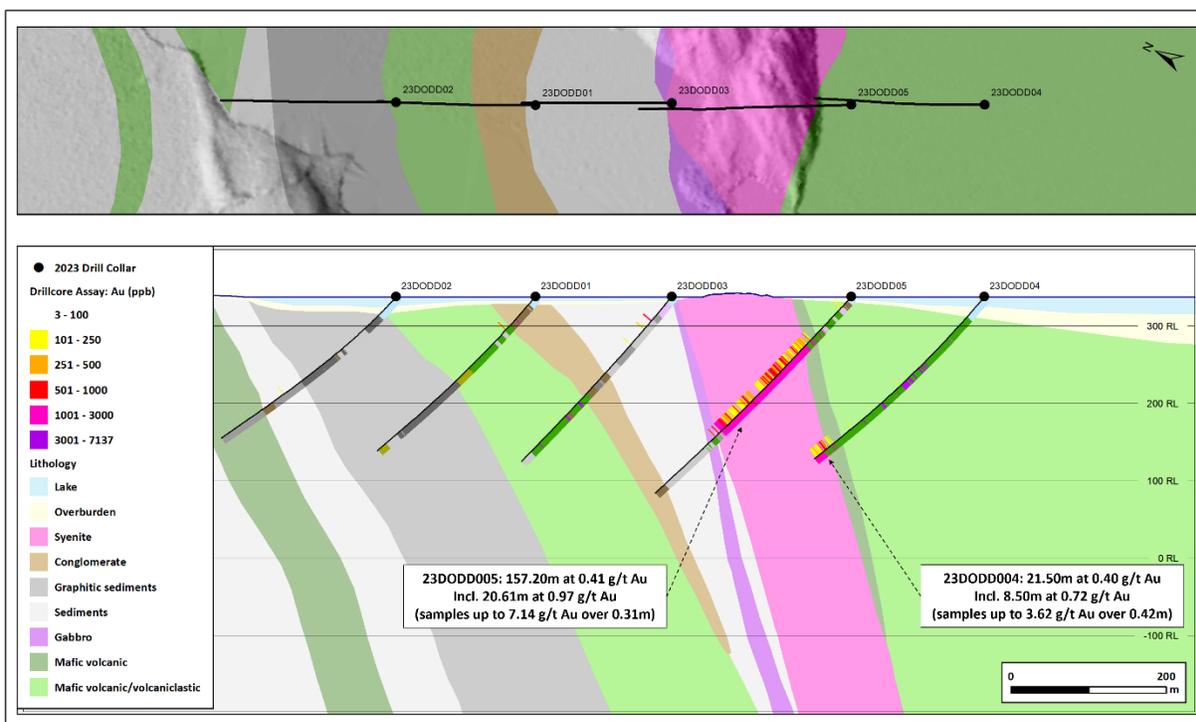


Zone cible de Deux Orignaux

La zone cible de Deux Orignaux est un gisement primaire faisant l'objet d'un accord d'acquisition avec Newmont. Des levés géochimiques systématiques couvrant l'ensemble de la propriété, achevés en 2020 et portant sur le projet initial de 159 690 hectares, ainsi que des levés géochimiques détaillés du till en 2021, ont permis de définir la zone cible contenant des anomalies aurifères et des éléments géochimiques multiples, ainsi que des grains d'or dans les couvertures de débris glaciaires. La zone cible définie a préalablement fait l'objet d'un levé magnétique aérien détaillé et d'un levé de polarisation provoquée en 2022.

L'intrusion minéralisée de Deux Orignaux, définie par la coïncidence des anomalies de résistivité, de chargeabilité et magnétiques, a été recoupée le long du contact régional entre un bassin sédimentaire clastique (groupe d'Opémiska) et des roches volcaniques, marqué par une structure de délimitation de bassin de premier ordre et des conglomérats polygéniques de type Timiskaming. L'intrusion est entièrement minéralisée avec de la pyrite disséminée mineure et des traces de sphalérite associées à une altération potassique et une albitisation omniprésente (assemblage d'altération feldspath potassique-albite-quartz-hématite-carbonate-séricite).

Figure 2. Coupe transversale des forages 2023 à Deux Orignaux (géologie et analyses précédemment rapportées, vue vers l'est)

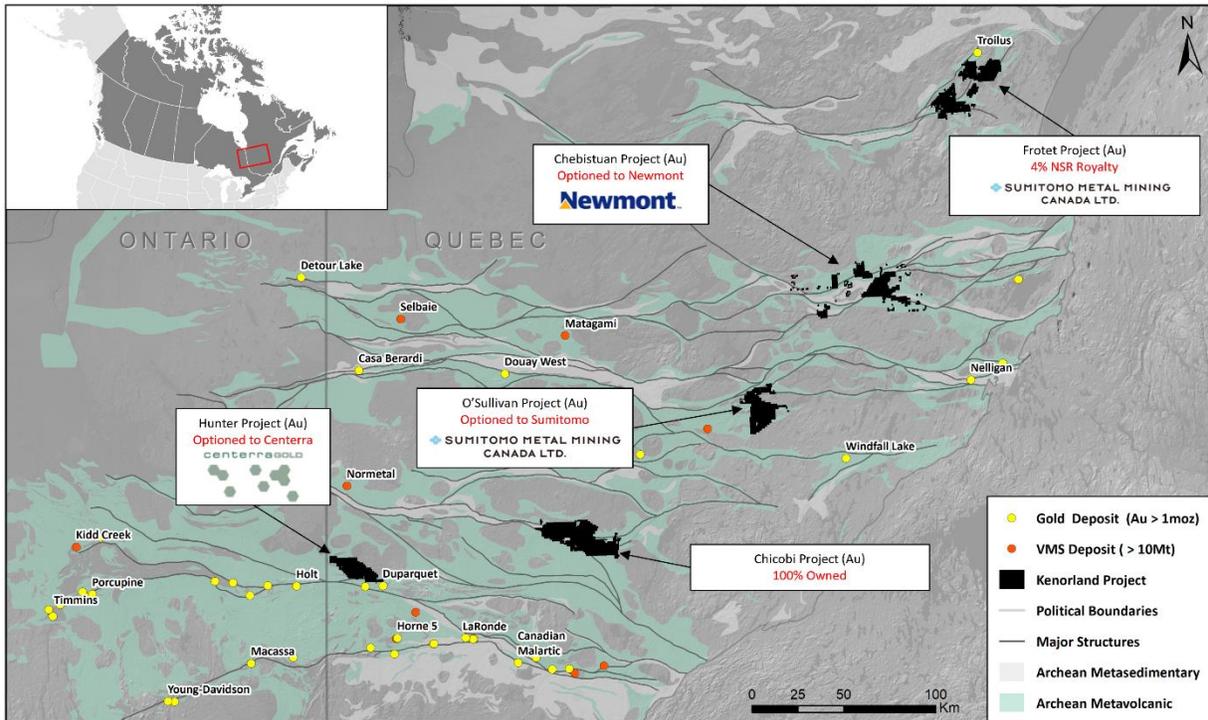


À propos du projet Chebistuan

Le projet Chebistuan a été acquis par Kenorland par jalonnement sur une carte en décembre 2019 et a fait l'objet d'une option en faveur de Newmont en juillet 2020. Depuis l'achèvement des levés géochimiques à l'échelle de la propriété en 2020, couvrant le projet initial de 159 690 hectares, le régime foncier a été réduit pour englober le prospect Deux Orignaux, les cibles régionales et les structures prospectives. La propriété est située le long d'une importante zone de déformation orientée

est-ouest qui pourrait représenter le prolongement de la zone de déformation de Sunday Lake, qui abrite d'importants gisements aurifères tels que Detour Lake (Agnico Eagle Mines Limited) et Fenelon (Wallbridge Mining Company Limited). Les camps miniers de Chibougamau et de Chapais, qui ont produit historiquement plus de 6,5 millions d'oz d'or et 1,6 milliard de livres de cuivre, sont situés directement à l'est de la propriété Chebistuan. Le projet est en grande partie recouvert de till et est accessible par un réseau de chemins forestiers et par hélicoptère.

Figure 3. Localisation du projet Chebistuan



Le projet fait l'objet d'un accord d'exploration daté du 17 juillet 2020 avec une option de coentreprise (la « **coentreprise** ») avec Newmont. L'accord d'exploration en est actuellement à la phase 2 puisque Newmont a satisfait à toutes les exigences pour acquérir une participation de 51 % dans le projet lors de la phase initiale. Au cours de la phase 1 d'acquisition, environ 6 250 échantillons de sol de l'horizon B (substrat de till) et 190 échantillons de till de la formation de Chibougamau ont été prélevés sur l'ensemble de la propriété, ce qui a permis de réaliser des levés géophysiques à haute résolution et un premier test de forage sur la cible Deux Orignaux entre 2020 et 2023. Newmont a actuellement la possibilité d'acquérir une participation supplémentaire de 29 % pour une participation cumulée de 80 % (la « **phase deux de l'acquisition** ») dans le projet sur six ans en définissant une ressource de 1,5 million d'oz Au par le biais d'une étude de pré faisabilité conforme à la norme NI 43-101 sur l'information concernant les projets miniers, ainsi qu'en effectuant certains paiements en espèces à Kenorland. Les parties peuvent continuer à explorer et à développer la propriété dans le cadre d'une coentreprise (80 % Newmont, 20 % Kenorland) ou, en cas de décision de construction, Kenorland peut demander à ce que Newmont finance sa part des coûts de développement de la mine. Si Newmont choisit de ne pas poursuivre la phase deux de l'acquisition, la participation dans le projet peut passer à 51 % pour Kenorland et à 49 % pour Newmont.

Personne qualifiée

Cédric Mayer, M.Sc., P.Geo. (OGQ #02385), « personne qualifiée » au sens de la norme 43-101, a examiné et approuvé les informations scientifiques et techniques contenues dans le présent communiqué de presse.

À propos de Kenorland Minerals

Kenorland Minerals Ltd. (TSXV : KLD) est une société d'exploration minière bien financée, axée sur la génération de projets et l'exploration précoce en Amérique du Nord. La stratégie d'exploration de Kenorland consiste à faire avancer des projets entièrement nouveaux grâce à des levés d'exploration systématiques, échelonnés et couvrant l'ensemble de la propriété, financés principalement par des partenariats d'exploration, y compris des options de coentreprise. Kenorland détient une redevance de 4 % sur le rendement net de fonderie du projet Frotet au Québec, qui appartient à Sumitomo Metal Mining Canada Ltd. Le projet Frotet abrite le système aurifère Regnault, une découverte sur un site vierge réalisée par Kenorland et Sumitomo Metal Mining Canada Ltd. en 2020. Kenorland est basée à Vancouver, en Colombie-Britannique, au Canada.

Plus d'informations sont disponibles sur le site Internet de la société : www.kenorlandminerals.com.

Au nom du conseil d'administration,

Zach Flood

Président, chef de la direction et Directeur

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Alex Muir, CFA

Directeur du développement de l'entreprise et des relations avec les investisseurs

Tél. : 1 604 568-6005

info@kenorlandminerals.com

Mise en garde concernant les déclarations prévisionnelles

Ce communiqué de presse contient des déclarations prévisionnelles et des informations prévisionnelles (collectivement, les « déclarations prévisionnelles ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Toutes les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, sont des déclarations prévisionnelles. En général, les déclarations prévisionnelles peuvent être identifiées par l'utilisation de termes tels que « prévoit », « s'attend à », « estime », « a l'intention de », « anticipe », « croit » ou des variantes de ces mots, ou des déclarations selon lesquelles certaines actions, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « devraient », « seront » ou « se produiront ». Les déclarations prévisionnelles impliquent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs divulgués sous la rubrique « Facteurs de risque » et ailleurs dans les documents déposés par la Société auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières, qui pourraient faire en sorte que les résultats, les performances, les perspectives et les opportunités réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations prévisionnelles. Bien que la société estime que les hypothèses et les facteurs utilisés dans la préparation de ces déclarations prévisionnelles sont raisonnables sur la base des informations actuellement à la disposition de la direction à la date des présentes, les résultats et développements réels peuvent différer sensiblement de ceux envisagés par ces déclarations. Les lecteurs

sont donc priés de ne pas se fier indûment à ces déclarations, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse, et aucune assurance ne peut être donnée que ces événements se produiront dans les délais indiqués, voire pas du tout. Sauf si la loi applicable l'exige, la société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prévisionnelle, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent de responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.